

des Princes &c. Septemb. 1725. 193
Sixième Session du 22. Mai.

Des Constitutions. Les Archevêques Métropolitains seront tenus d'assembler tous les trois ans un Concile Provincial. Du devoir du Juge ordinaire. De la superiorité & de l'obéissance. Du Droit de Patronage. Des Eglises qui sont à bâtir ou à réparer. De l'immunité des Eglises. Des accusations.

La septième Session se tint le 27. dans laquelle on lut les Decrets qui restoit à publier, & dans la huitième qui se tint le 30., on fit la clôture du Concile. Voyez les Journaux precedens.

II. Le 24. Juin, Fête de St. Jean-Baptiste, le Pape tint Chapelle publique dans l'Eglise de St. Jean de Latran, assisté de 30. Cardinaux, & ce fut le Cardinal Scotti qui y officia. S. S. dina ensuite dans le Palais de Latran, & retourna le soir au Vatican. Le 28. veille de la Fête des Apôtres St. Pierre & St. Paul, le Pape accompagné du Sacré College, se rendit dans la Basilique de St. Pierre, où il entendit les premières Vêpres chantées par la Musique; & à l'issuë, le Connétable Colonna, Ambassadeur Extraordinaire de l'Empereur, fit la cérémonie de presenter à Sa Sainteté la Haquenée avec le tribut ordinaire pour le Royaume de Naples. La Cavalcade étoit également superbe & nombreuse, Son Excellence précédée des Chevaux-Legers de la Garde, & entourée des 100. Suisses, étoit accompagnée des Princes de Caserta, Stozzi, Altamps, Casavelli, & Lorano. Vingt-trois Evêques ou autres Prélats, tous Sujets de S. M. Imp., avec grand nombre de nobles Romains, & de Gentilshommes des Cardinaux tous à cheval, composoient le Cortège, & le Connétable s'étant avancé au bout du grand Portique de ladite Eglise, presenta au Pape dans cet endroit la Haquenée, S. S. n'ayant